

« Ce sont des lieux d'alimentation, mais aussi de vie »

Entretien avec **Élodie Galatoire**,
directrice innovation, association Bouge ton coq.

L'ESSENTIEL

► Dans les villages ruraux, l'association Bouge ton coq rassemble des habitants bénévoles pour recréer un commerce de proximité. Ces épiceries participatives favorisent l'accès de tous à des services essentiels. L'association met son ingénierie au service de la redynamisation des territoires, testant des initiatives pour rompre la solitude des personnes âgées et participant à l'installation de centres de santé.

La Santé en action : **Comment les épiceries participatives sont-elles nées ?**

Élodie Galatoire : Tout a commencé en 2020, quand deux frères auvergnats ont vu le dernier commerce de leur bourg fermer, et ainsi disparaître le seul lieu de rencontre entre les habitants. L'association Bouge ton coq¹ est née de cette question : comment redonner vie aux communes rurales en apportant des services essentiels ? L'idée était de s'appuyer sur l'énergie citoyenne pour rouvrir des commerces. Ce sont aujourd'hui des lieux d'alimentation, mais aussi de vie et de solidarité sous forme d'espaces de rencontre ou de cafés associatifs. Les épiceries participatives reposent sur plusieurs piliers : un collectif de bénévoles qui donnent deux heures de leur temps par mois, un local prêté par la mairie, et des produits issus de circuits courts à la vente. Sans charge locative ni salariale, ceux-ci peuvent être vendus sans marge, et donc à un prix raisonnable pour le consommateur, et pour les fournisseurs locaux. La pérennité de ces projets repose sur les bénévoles, qui sont aussi les premiers clients. Nous les soutenons concrètement : des rencontres sont organisées chaque année avec les épiceries du réseau, ainsi que des visioconférences thématiques (recrutement de nouveaux bénévoles, événements pour animer l'épicerie, financement, etc.). Ces échanges sont importants pour maintenir la dynamique. Depuis 2020, nous avons accompagné quelque 250 collectifs citoyens dans la création de ces commerces, répartis partout en France métropolitaine.

S. A. : **Comment diminuer l'isolement des personnes âgées en campagne ?**

É. G. : Nous menons actuellement une expérimentation sur trois territoires. L'opération Vill'Âge mobilise trois leviers d'action : la mise en place d'un minibus conduit par des bénévoles pour permettre les déplacements des personnes âgées (courses, visites médicales, etc.) ; les visites de bénévoles à domicile et des événements culturels pour recréer du collectif. Ce type d'initiatives nécessite des partenariats spécifiques. Concernant la mobilité, nous bénéficions d'un financement de la Fondation Renault. Le trajet coûte entre 2 euros et 4 euros aux bénéficiaires. Le mécénat plus leur participation financière assurent l'autonomie du dispositif de transport.

S. A. : **Que sont les centres de santé Médecins solidaires ?**

É. G. : Les zones rurales sont souvent des déserts médicaux, contraignant les habitants à parcourir des dizaines de kilomètres pour se soigner. Pour y remédier, nous avons imaginé une solution reposant sur le temps médical partagé. Nous avons co-fondé en 2022 des centres de santé Médecins solidaires. Un collectif de 900 médecins – retraités, remplaçants, libéraux – consacre une semaine par an de leur temps pour assurer des consultations dans nos centres de santé. Aujourd'hui, 11 centres sont ouverts, essentiellement en Nouvelle-Aquitaine et en Centre-Val-de-Loire, dans des locaux mis à disposition par les mairies. 60 000 consultations ont été effectuées depuis le début. La continuité des soins est assurée grâce au dossier médical partagé, avec deux assistantes coordinatrices dans chaque centre qui salarie les médecins volontaires – dont les frais de transport et d'hébergement sont pris en charge.

S. A. : **Quel bilan dressez-vous aujourd'hui ?**

É. G. : Notre modèle fonctionne : les épiceries et les centres de santé sont pérennes, les habitants reprennent confiance en leur territoire. Des indicateurs mesurent l'effet concret de notre activité : le nombre d'adhérents, d'épiceries ouvertes, le nombre de patients dans les centres, les coûts évités, les déplacements inutiles, etc. Toutefois, certains paramètres

sont difficiles à quantifier, notamment notre impact sur le lien social, qui nous semble bien réel. Les indicateurs sont consignés dans les rapports d'activité envoyés à nos financeurs. Bouge ton coq est financé à 70 % par des mécènes privés et à 30 % par des subventions publiques. Nous travaillons avec des partenaires récurrents comme la Fondation du Crédit Mutuel, la coopérative U, AG2R La Mondiale, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Mutualité sociale agricole (MSA). Nous avons aussi des soutiens des régions pour l'opération épiceries participatives. Les financements servent à mobiliser de nouveaux collectifs de bénévoles et à animer le réseau.

S. A. : **Quels sont vos projets ?**

É. G. : Nous expérimentons actuellement un système de caisse de solidarité dans cinq épiceries-tests pour lutter contre la précarité alimentaire. Les personnes concernées sont intégrées à la vie de l'épicerie, leur compte adhérent est abondé par la caisse. Nos principaux partenaires sur cette première phase pilote sont la Fondation Avril, la Fondation GRDF, l'Ademe et la MSA. Au-delà, nous souhaitons mettre en place une expérimentation autour de la culture, notamment en projetant des captations de pièces qui ont rencontré du succès pendant la saison théâtrale, afin de créer des moments festifs et intergénérationnels. Nous projetons aussi de nous intéresser à la santé des jeunes, même si de ce côté, rien n'est encore abouti. ■

Propos recueillis par **Anne-Lise Favier**, journaliste.

1. En ligne : <https://bougetoncoq.fr/>



Cet entretien est sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0. qui autorise sans restrictions l'utilisation, la diffusion, et la reproduction sur quelque support que ce soit, sous réserve de citation correcte de la publication originale.